



Ville de Trois-Pistoles

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL
OU COPIE DE RÉOLUTION

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Trois-Pistoles tenue le 14 octobre 2019 à 19 h 30 en la salle du conseil située à l'hôtel de ville et à laquelle sont présents :

Mme Gina Charest, conseillère
Mme Marie LeBlanc, conseillère

Mme Jacinthe Veilleux, conseillère
M. Guillaume Côté-Philibert, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Jean Pierre Rioux, maire. À moins de mention contraire, monsieur le maire participe au vote. MM. Frédéric Lagacé et Maurice Vaney, conseillers, sont absents.

Sont également présents Mme Pascale Rioux, directrice générale, greffière adjointe et trésorière adjointe, M. Steve Rioux, trésorier, et M. Benoit Rheault, greffier. Douze citoyens assistent à l'assemblée.

RÉSOLUTION # 13 855

DÉCLARATION CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes et que, malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE par la résolution #13 404 (juin 2017), le Conseil municipal a proclamé Trois-Pistoles « municipalité alliée contre la violence conjugale »;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Marie LeBlanc

Et résolu unanimement,

Que : le Conseil municipal de Trois-Pistoles proclame à nouveau Trois-Pistoles municipalité alliée contre la violence conjugale;

Que : le Conseil municipal appuie les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

Vraie copie certifiée

Benoit Rheault, greffier